

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 15 (1877)  
**Heft:** 52

**Artikel:** Les parfums  
**Autor:** Saverny, Marie de  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-184457>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 08.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les Samedis.

**PRIX DE L'ABONNEMENT :**

Pour la Suisse : un an, 4 fr.; six mois, 2 fr. 50.  
 Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

**Aumône et Travail.**

L'hiver est rude, bien rude pour les travailleurs. Presque partout l'industrie chôme, les métiers sont arrêtés, le travail manque. Beaucoup d'hommes, beaucoup de pères de famille qui n'ont d'autres ressources que leurs bras, ne peuvent les utiliser.

Or, pas d'ouvrage, pas d'argent; pas d'argent, pas de pain. Et cette logique fatale et inexorable, change la pauvreté en misère, et la misère en désespoir. Le désespéré est un fou capable de tout.

Aux fêtes de nouvel-an, la privation du nécessaire est d'autant plus cuisante, que dans les années grasses, le pauvre même, à pareille époque, trouve moyen d'ajouter quelque supplément à son ordinaire.

Celui qui est assis sur les genoux pointus de la nécessité n'en voit pas moins les préparatifs faits par d'autres et pour d'autres, tout comme ses oreilles doivent subir la musique de ceux qui dansent et les chants de ceux qui sont joyeux.

Ici, il faut que j'ouvre une parenthèse.

Autrefois, pour l'indigent, il y avait pourtant quelques lueurs dans ces jours sombres. La veille de Noël et le jour de l'an étaient des « jours de Dieu », où le riche donnait sans faire l'aumône et où le pauvre recevait sans mendier.

Le moyen de fermer sa porte et son cœur à des enfants qui, sous les auspices du « doux Jésus », bravent le froid ou la neige pour venir vous chanter un « joyeux Noël »?

Comment renvoyer les mains vides ces petits messagers qui vous apportent leurs souhaits de « bonne année » et implorant sur vous la bénédiction de Dieu? Aussi, ces petits chanteurs et *Souhaiteurs* rentraient-ils, après avoir fait une ample moisson, qui rejoissait le foyer, comme un bien-faisant rayon de soleil.

Le progrès, pensant agir dans la limite de ses attributions, a supprimé ces coutumes d'un autre âge.

Aujourd'hui, les bons mouvements sont centralisés, on draine les offrandes dans un sac où le pauvre vient puiser, sous la surveillance d'un Comité.

Ce faisant, ceux qui ont rempli le sac ont acquis le droit de se barricader chez eux, sous la protection de la police locale. C'est simple, pratique, le

cœur des donateurs ne bat ni plus vite ni plus lentement; donc tout est pour le mieux.

D'ailleurs, je n'ai pas le loisir d'examiner maintenant ce qui, au point de vue moral, vaut le mieux du don anonyme ou de l'aumône nominative.

Et je ferme ma parenthèse.

Voilà donc toute une catégorie de pauvres inscrits sur les registres du Comité « des étrennes. » Chaque individu ou chaque famille aura de quoi se sustenter pendant les fêtes de l'an.

Mais après?

Après, le mendiant continuera à mendier, l'assis-té continuera à l'être, mais l'ouvrier pauvre, qui ne peut épargner; l'ouvrier que le chômage seul a mis un jour au rang des solliciteurs, verra avec effroi la misère, la misère hideuse se dresser devant lui.

Il ne sait pas tendre la main, il ne demande qu'une chose, c'est qu'on mette en rapport ses bras, qui sont son capital.

Donner du travail! Voilà l'œuvre la meilleure, la plus haute, la plus morale que l'on puisse entreprendre en faveur du pauvre. Dans les temps difficiles que nous traversons, on ne pourrait assez le répéter. Sans doute, il est souvent plus aisés de faire l'aumône que de donner du travail, mais s'il faut quelques efforts, que ceux qui le peuvent, ne craignent pas de les faire. Non seulement c'est de la philanthropie en action, mais c'est du meilleur socialisme.

Pour le manœuvre, pour celui qui gagne sa vie au jour le jour, le mois de janvier a toujours été un mois redoutable.

Le prochain pourrait être terrible.

A l'œuvre donc! et que tous les hommes de cœur et de bonne volonté regardent autour d'eux, et tendent une perche de sauvetage à ceux de leurs frères qui pourraient en avoir besoin, pour franchir ce mauvais pas.

Thermes de Lessus, 25 décembre 1877.

L. C.

**Les parfums.**

PAR M<sup>me</sup> DE SAVERNY

(*La Femme chez elle et dans le monde*)

Les parfums font partie intégrante de la toilette

des femmes ; je crois donc utile de dire quelques-unes de mes pensées à ce sujet.

J'ai sur les parfums une théorie dont l'énoncé pourrait bien paraître paradoxal, mais qui a sa valeur, j'en suis convaincu. Je prétends que tout parfum qui révèle sa présence est absolument odieux.

Qu'est-ce donc qu'un parfum, me dira-t-on, si non une odeur faite pour se répandre et donner une sensation agréable au sens de l'odorat ? Sans doute voilà une très bonne définition, mais qui n'est nullement en opposition avec mon dire.

Je m'explique : l'odeur la plus exquise devient insupportable si elle est assez pénétrante pour se communiquer aux choses que touche et qu'approche la personne qui en est imprégnée ; si elle se répand dans l'air de façon à le saturer et à le dénaturer, à le rendre irrespirable. Pour être acceptable, un parfum doit être assez subtil, assez léger pour se concentrer absolument sur celui qui en fait usage ; à cette condition seulement, j'admetts l'usage des parfums.

Peut-être me trouvè-je dans une disposition nerveuse spéciale. Je sais pourtant bon nombre de personnes qui sont de mon avis. Mais ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il me serait absolument impossible de rester dix minutes dans une pièce où se trouverait une femme exhalant une de ces odeurs irritantes qui ne respectent rien, qui s'attachent à tout, aux cheveux, aux vêtements, qui vous poursuivent dans la rue, quelque diligence qu'on fasse, et qui résistent enfin aux ablutions les plus prolongées.

Si vous avez eu le malheur de serrer la main de la personne ainsi parfumée, brûlez vos gants ; si vous avez touché votre mouchoir avec ces mêmes gants, hâitez-vous de vous en débarrasser. Malgré tout, ce ne sera qu'avec une peine infinie et après des heures de supplice que vous pourrez oublier une si fâcheuse rencontre.

Et notez bien ceci, c'est que lorsqu'on abuse des parfums on ne s'aperçoit pas soi-même de l'effet produit. On s'habitue à vivre dans cette atmosphère énervante ; la finesse de l'odorat s'émousse, et il est littéralement exact qu'on ne peut plus apprécier l'intensité des odeurs que l'on porte sur soi et que l'on communique aux autres.

Il est donc fort possible que parmi mes lectrices il s'en trouve qui, en lisant ces lignes, m'approuvent complètement, sans se rendre compte qu'elles-mêmes sont un peu atteintes du travers contre lequel je m'élève ; et cela à leur insu, sans s'en douter.

Il suffit, en effet, d'user habituellement d'un parfum à base de musc, d'ambre ou de patchouli, d'en faire un usage constant qui augmente insensiblement la dose employée, pour ne plus se rendre compte de l'effet produit sur autrui. En peu d'instants, cette odeur pénètre les vêtements, les pores de la peau s'en imprégnent, et on devient ainsi, sans l'avoir voulu, un sachet ambulant.

Je ne parle pas seulement ici de l'inconvénient très-grand cependant d'être désagréable aux personnes qui vous approchent, en affectant sérieuse-

ment leurs nerfs trop délicats ; mais je suis absolument d'avis que la femme comme il faut doit éviter avec le plus grand soin l'abus des odeurs trop pénétrantes.

Il ne faut pas que la présence d'une femme se manifeste par quelque chose qui attire l'attention sur elle. La femme de bon ton ne doit jamais rien faire qui la fasse remarquer ; elle cesserait sans cela d'être la femme de bon ton. Or, les parfums violents ont plus que tout, et mieux que la robe la plus étonnante, le privilégié de forcer l'attention.

Tous les parfums sont à peu près agréables, hormis ceux qui sont à base de musc ; quoi qu'on fasse, cette odeur pénètre, se fixe et devient d'autant plus odieuse qu'elle s'affaiblit davantage. La mode en est d'ailleurs passée, grâce au ciel !

Pour donner une odeur agréable au linge, pour parfumer le mouchoir, je considère comme mauvais le moyen qui consiste à imbiber les objets de quelques gouttes d'une essence quelconque. Je préfère l'emploi des sachets qui, distribués parmi le linge, suffisent pour lui ôter l'odeur spéciale que laissent le blanchissage et le repassage, et lui communiquent un parfum agréable et doux.

Il est encore un petit raffinement que j'apprécie beaucoup, qui consiste à jeter parmi les draps et le linge de maison ou de table des fleurs de lavande ou des feuilles de verveine, de rose ou de violette, suivant la saison. Ces parfums de fleurs fraîches séchées entre les plis des draps et des serviettes, les pénètrent d'une odeur extrêmement fine et douce, délicieusement agréable, qui éveille les idées d'ordre et dévoile les soins intelligents qu'une bonne maîtresse de maison donne aux choses de l'intérieur.

---

L'année qui vient de s'écouler laissera le souvenir d'une longue angoisse, d'une période de malaise général. Nous avons vu le commerce et l'industrie paralysés, les usines rester presque muettes, les fabriques languir avec un nombre restreint d'ouvriers, les opérations financières suspendues ; nous avons vu, en un mot, tout le mouvement des affaires s'arrêter devant ce grand enraveur qu'on désigne sous le nom de *Crise*.

Si l'on examine de près ces fatales perturbations sociales, on en constate presque toujours la cause dans le fait que l'homme n'est pas encore assez sage, assez éclairé, pour se soustraire à l'habitude, encore si profondément enracinée, de s'incliner devant les grandeurs humaines, de laisser trop souvent conduire le char de l'Etat par un seul homme, espèce de paresse morale, d'abnégation de cet esprit public, qui fait porter à chacun sa part de responsabilité, mais aussi qui fait des citoyens.

C'est grâce à cet état de choses que Napoléon III a eu assez de prestige pour entraîner la France à sa perte, et qu'on parle encore, dans ce pays et ailleurs, de droit divin, de dynasties appelées à diriger les peuples, sources continues de divisions et de trou-